Reçu en préfecture le 22/10/2025





OFFICE DE TOURISME Quai Cyrano Bergerac 1 rue des Récollets 24100 Bergerac

Tel: 05 53 57 03 11 Portable: 06 07 69 38 61

QUAI CYRANO OFFICE DE TOURISME BERGERAC

Nombre de membres en

exercice:11 Nombre de suppléants: 10

Titulaires: 4 Suppléants: 4 Pouvoirs: 2 Votants: 8

Séance du : 16/10/2025

Date de convocation: 8/10/2025

TITULAIRES PRESENTS: Mme Michelle Dorange, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray, SUPPLEANTS PRESENTS: M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Jean-Jacques Chapellet, M Yann Vergniaud

EXCUSE(ES): Mme Laurence Rouan, M Frédéric Delmares, M Cedric Lougrat, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeais, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Joris Baudouin, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : M Jean-Jacques Chapellet

n°2025_06_01

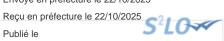
OBJET:

Avis du Comité de Direction sur

Budget principal: décision modificative N°3

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Publié le



ID: 024-984303834-20251016-2025_06_01-DE

Vu l'article R. 2221-30 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter les modifications budgétaires présentées ci-après concernant le budget principal.

Chap	Article	Libellé	Dépenses	Recettes	
	FONCTIONNEMENT				
	Opérations réelles				
65	6512		+ 3 000.00€		
67	673		+ 2 000.00€		
011	611		+ 9 000.00€		
011	607		+ 10 000.00€		
011	6236		+ 1 000.00 €		
011	6288		- 20 000.00€		
67	6712		+ 20 000.00€		
011	6013		- 25 000.00€		
012	6411		+ 25 000.00€		
013	64198			-10 000.00€	
74	74			+ 10 000.00€	
74	74			+11 000.00€	
70	707			+14 000.00 €	
	TOTAL Fonct	ionnement	+25 000 €	+25 0000 €	
	INVESTISSEMENT				
	Opérations réelles				
	TOTAL Investissement				
	TOTAL				
	TOTAL				

Ces écritures ont pour objet d'ajuster les dernières dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'année 2025 et de réaffecter certains crédits.

En fonctionnement : impressions de guides, ajustements d'imputation, achat de denrées et vins.

Le Comité de Direction approuve la décision modificative n°3 concernant le budget principal telle que présentée ci-dessus.

		Envoyé en préfecture le 22/10/2025 Reçu en préfecture le 22/10/2025 Publié le	
		Publié le ID: 024-984303834-20251016-2025_06_01-DE	
Document certifié con Transmis en Préfecture le mercredi 22/10/ 202	de la Dordogne	Adopté à l'unanimité Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme. Bergerac, Le mardi 21/10/2025	
La directrice de l'EPIC Mme Marion CORNILLE	rue des Récollets - 24100 BERGENAC Tél : 05 53 5403 1 N° Siret : 984 303 83 00019	be Président M. Pascal PREVOT	